

ENSEIGNER LA DEFENSE

Par M. Jacques PECHAMAT

« La paix n'est pas comparable à un objet précieux qui nous appartient. Il faut toujours la conquérir (Nordhal Grieg) »

La conscience du besoin de défense ne semble pas très développée dans les nouvelles générations. Or la dangerosité du monde est réelle, elle se traduit par toutes formes de guerres, la violence des armes , le terrorisme, la guerre économique ou culturelle ; les médias nous l'exposent largement tous les jours à un tel point que chaque individu en est saturé et que l'engagement de chacun s'en trouve atténué. Pour notre jeunesse, certains sociologues ont pu en déduire des tendances lourdes de consommation à court terme et d'effet zapping, au détriment d'engagements plus durable. Pour nos jeunes français, souvent éloignés des évènements, la paix apparente dont jouit notre pays est installée pour toujours et nos intérêts vitaux ne leur paraissent pas menacés. Leurs éventuelles préoccupations citoyennes sont plus orientées vers la sécurité civile, le secours aux personnes en difficultés, le caritatif et vers le développement durable.

Or c'est à eux qu'incombera , à leur tour, de définir et mettre en œuvre les objectifs et les moyens de protection des citoyens , d'assurer l'intégrité du pacte républicain et de déterminer notre niveau d'ambition collective dans le concert des nations. Ils doivent donc être informés des menaces et des risques, ils doivent réfléchir en futurs adultes sur ce qu'il est important de défendre et à en promouvoir les concepts et les moyens.

Les menaces sur nos intérêts et nos concitoyens, dont c'est le rôle régalién de l'ETAT d'y faire face, ne sont pas perçues comme immédiates surtout depuis la chute du mur de Berlin et l'enseignement de l'histoire n'est plus le seul socle fondateur de l'appartenance à la nation. Les discours fondateurs notamment ceux du président de la République, le premier responsable constitutionnellement de la défense, ne sont écoutés et commentés que par les experts ; combien de temps de débats lors de la récente élection présidentielle furent consacrés à cette vitale question ?

Pour le professeur d'Histoire, les guerres de l'époque royale ou coloniale permettent de faire prendre conscience de la création de la France et sa place dans le monde , mais les armées de Valmy et du premier empire, par les levées en masse, apparaissent plutôt comme des défenses contre les coalitions anti-françaises que comme les forces de défense et de promotion des valeurs des lumières contre l'obscurantisme des anciens régimes.

Il a fallu la III^e république et le traumatisme de la perte de l'Alsace Lorraine pour que les acteurs de l'enseignement valorisent le sentiment patriotique et enseignent , un siècle plus tard les valeurs de la République ; on ne les a pas appelés sans raison « les hussards noirs de la République ».

Certes les jeunes connaissent ces fondements de Saint Denis au Panthéon et à la Bastille, des Invalides à Valmy et à l'Arc de triomphe , du Mont Valérien à Douaumont et à Jean Moulin. Combien de jeunes, et même parmi les anciens, connaissent Guy Moquet, avant 2007, autrement que par le nom d'une station du métro parisien ?

(communication présentée à l'Académie de sciences inscriptions et belles lettres de Toulouse en sa séance du jeudi 28 février 2008)

Mais Histoire n'est pas que mémoire ; l'objectif n'est il pas de donner du sens au projet qui lie l'ensemble de la communauté dans ses deux dimensions nationale et européenne ? La défense ne saurait être traitée du seul point de vue historien, il faut aussi celui du philosophe, du mathématicien , du physicien, de l'économiste, du médecin et du professeur de langues.

En ce début de XXI^e siècle ou le service national (anciennement militaire et qui avait des vertus en matière de citoyenneté et d'éducation), a été suspendu, dans un consensus général, les liens défense-armées-jeunesse se sont largement distendus. A tel point que le retour à un service obligatoire, même civil, ne rassemble que peu d'adhésion. Par contre un service citoyen au profit des moins favorisés ou de l'environnement rencontre une large adhésion, car notre jeunesse a des valeurs de don de soi, désintéressés, réels et profonds et une nouvelle forme de patriotisme.

Le politique s'est néanmoins montré attentif ; dès 1982 un protocole est mis en place entre l'Education nationale et la Défense pour formaliser un partenariat de coopération au profit de la nation, ce protocole a été renouvelé en 1989 et en 1995 en accroissant les liens et notamment en créant les « Trinômes académiques ».

La loi du 28 octobre 1997 confie à l'Education Nationale la mission de former les citoyens aux principes de la défense et celle du 23 avril 2005, en son article 18, précise que l'école assure la formation *aux valeurs de la République*.

Ainsi de l'Alsace Lorraine à Jean Moulin, l'école a son objectif défini. Mais encore que sont les principes de la défense et les valeurs de la République ?

Le travail sur la mémoire et l'enseignement de l'Histoire font partie naturellement des bases .On retiendra les principes de défense si clairement exposés dans la toujours actuelle ordonnance de 1959. Et l'on prendra comme socle des valeurs de la République la devise « liberté, égalité, fraternité » qui seront déclinés et étudiés en cas concrets.

Cet enseignement est aujourd'hui

- en classe de troisième pour les collèges dans les programmes d'enseignement civique et d'histoire et géographie ,
- en classe de première pour les lycées dans les programmes d'éducation civique, juridique et sociale et d'histoire et géographie.

Quoi enseigner ?

L'ordonnance de 1959 , reprenant les écrits de l'Amiral Castex fondateur de l'IHEDN, stipule que la défense est globale, à la fois militaire, civile , économique, et culturelle.

- Au plan militaire, la protection de nos citoyens et nos intérêts vitaux mettra éventuellement en œuvre la violence des armes sur le territoire, qui n'est pas que l'hexagone, par la dissuasion, la prévention et le traitement des crises , par le respect des engagements de défense avec nos alliés soit en bilatéral soit en multilatéral, la protection de nos moyens de communication et d'approvisionnements essentiels etc... En cette année 2008 , le livre blanc en préparation va lister les scénarios d'engagement des forces qui crescendo vont d'attaques terroristes massives sur le territoire, aux pandémies , catastrophes naturelles et attaques informatiques majeures, aux conflits conventionnels en Méditerranée, Moyen Orient ou Russie, puis en Europe et enfin aux menaces immédiates balistiques puis nucléaires.

Un politique d'outre Rhin n'a-t-il pas déclaré que les valeurs et la sécurité de la France se défendent d'abord et désormais sur l'Indoukouch et le Zaïre.

- Au plan économique, le patriotisme économique et ses outils juridiques, financiers et comportementaux protégeront nos entreprises, stratégiques ou essentielles, nos savoir-faire, l'équilibre de nos comptes et souvent des emplois. C'est l'Intelligence Economique qui en permet la mise en œuvre par tous.

- Au plan culturel, défendre la francophonie et les œuvres de nos penseurs, savants, écrivains et artistes fonde le patrimoine et le rayonnement de notre République et de ses valeurs universelles. Le président de « Défense de la Langue Française » sera d'accord avec moi pour considérer que l'important de la francophonie est en priorité la diffusion de la pensée française, et naturellement de la langue. Plus significativement j'apprécie que la publication des actes de l'Université d'été de la défense qui s'est tenue en septembre dernier, ici à Toulouse, sous la présidence de la Commission de la Défense de l'Assemblée Nationale et de la Commission des Affaires Etrangères de la Défense et des Forces Armées du Sénat, soit faite en Français et en Anglais; en effet ce n'est pas une aimable délicatesse pour les intervenants ou les lecteurs non francophones, mais un formidable moyen d'être lu et compris dans le monde entier; c'est du patriotisme culturel.

La ligne directrice de l'enseignement de défense est le « parcours de citoyenneté ». Ce parcours comprends une première partie obligatoire : l'enseignement, le recensement, la JAPD, il peut se poursuivre par le volontariat dans les armées ou un service civil ou citoyen.

Le « livret de l'engagement civique » ou « passeport citoyen » est mis en œuvre dans de nombreux lycées, il intègre les jalons individuels de l'apprentissage de la vie civique sous les rubriques :

- apprentissage de la démocratie
- ouverture à l'engagement collectif,
- pratique d'un comportement respectueux de l'autre,
- accomplissement du parcours citoyen et présence aux commémorations nationales.

La première étape concrète du parcours de citoyenneté de tout jeune garçon ou fille est le recensement, dit militaire, qui se produit dès 16 ans. Symboliquement il a lieu à la mairie du domicile. Ce ne peut pas être une simple démarche administrative ou un agent reçoit un jeune pour l'inscrire sur les listes. C'est souvent et de plus en plus un rendez-vous avec un élu (correspondant défense) qui accueille le jeune dans le monde des citoyens adultes lesquels ont des droits et des devoirs dans la nation. La formalité permettra au jeune de s'inscrire aux examens et concours organisés par l'autorité publique.

La deuxième étape est la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense, JAPD », durant laquelle les jeunes rencontrent physiquement des représentants de la défense, ont un aperçu du champ d'engagement mondial des Forces, des activités de ces militaires peu connus et ils peuvent dialoguer avec eux. Cette journée est ouverte aux enseignants qui notamment assistent aux tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française. Certes cette journée est trop courte, les contraintes budgétaires ont pesé sur les choix; malgré sa brièveté elle a déjà le mérite d'exister, de rassembler et mêler dans un même lieu des jeunes, de même âge et de toutes origines sociales. La remise solennelle du certificat est une cérémonie patriotique significative surtout quand des élus la parrainent. Des améliorations ont rendu cet investissement plus performant, le futur livre blanc devrait en aborder d'autres, le service citoyen pourrait en être une forme de continuation...

L'enseignement proprement dit, intégré dans les programmes d'ECJS, comprends

-des travaux personnels encadrés (TPE) pour permettre aux élèves de renforcer les connaissances et compétences acquises dans les autres disciplines toujours dans l'objectif de la notion de globalité de la problématique,

- la découverte du patrimoine culturel de la défense : musées, bibliothèques,
- En Midi-Pyrénées, les trinômes académiques ont créé le jumelage entre les chorales scolaires et la musique militaire de la Région qui réalise des concerts dans chaque département avec plusieurs centaines de jeunes choristes devant leurs familles et des autorités . Ce sont des grands moments de patriotisme et de culture,
- Des visites ou des séjours de quelques jours « en immersion » dans des unités militaires sont pratiqués pour des jeunes qui souhaitent voir de plus près .

Le Trinômes académiques sont un outil de préparation des enseignants en charge à leur mission. En effet basés sur le pôle Education, le pôles Armées et le pôle IHEDN, ils ouvrent les enseignants à la connaissance de l'ensemble du sujet, en organisant des conférences de fond ou d'actualité , des travaux d'études par le réseau et les compétences des auditeurs de l'IHEDN, des visites et rencontres de terrain en réciprocité pour appréhender les réalités vécues. Cette forme s'appuie sur le plan de formation continue académique, elle rencontre un grand succès .

Un journée de formation d'enseignants ou cadres de l'Education Nationale comprend classiquement des conférences d'experts sur un cas de défense (militaire, sécurité civile, économique) , des témoignages des acteurs , un sujet d'actualité géopolitique, une synthèse pédagogique et une visite d'une unité militaire ou industrielle ou d'un établissement scolaire. La journée de travail s'enrichit des échanges informels entre enseignants, militaires et auditeurs IHEDN.

La formation initiales de maîtres et enseignants relève des IUFM et de l'Université , des projets sur ce point sont en cours d'élaboration et d'expérimentation. Un des membres de cette assemblée en est un expert.

J'ai cité plusieurs fois l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale) et les associations régionales d'auditeurs. Par leur mission permanente de diffusion de l'esprit et de la culture de défense, ces dernières sont naturellement en charge du soutien des compétences de l'Education nationale pour remplir sa mission. Pour cela une structure originale associant le Recteur de l'académie, le Général commandant la zone de défense et le président de l'Association Régionale IHEDN, structure appelée « Trinôme académique », assure la conception et la mise en œuvre de la formation des enseignants, l'animation des relais dans les inspections académique et les établissements et la cohérence des activités d'enseignement de défense.

La réalisation des ces outils n'est pas parfaite, il y a encore des réticences idéologiques ou pédagogiques, aussi le grand défi consiste en la massification d'un enseignement qui repose sur des cohortes de maîtres ayant chacun sa propre histoire et sa propre vision. Il ne faudrait surtout pas, comme parfois, que les manuels scolaires soient écrits dans une vision politique , mais j'ai l'assurance que l'esprit universaliste qui fonde nos valeurs républicaines barrera la route aux éventuelles dérives . Néanmoins, Clémenceau en 1913 était prudent en écrivant : *« On ne peut jamais savoir ce qu'il peut advenir d'un homme qui possède à la fois une certaine conception de ses intérêts et un fusil ».*

La réussite de ces enseignements reposera donc sur l'humanisme, la connaissance et l'objectivité. Sans aller jusqu'à demander le sacrifice suprême, il importe néanmoins de faire prendre conscience à nos jeunes que même pour un pays pacifique comme le notre, cela pourra être nécessaire dans les cas extrêmes et que des hommes que nous côtoyons tous les jours ont pris cet engagement pour, comme le dit si bien le même Clémenceau, *«Un jour, au plus beau moment où fleurit l'espérance... tu t'en iras... au-devant de la mort affreuse qui fauchera des vies humaines en un effroyable ouragan de fer. Et voilà qu'à ce moment suprême... ta cause te paraîtra si belle, tu seras si fier de tout donner pour elle que, blessé ou frappé à mort, tu tomberas content !»*

